

4 LES DÉCÈS DES RETRAITÉS DU RÉGIME GÉNÉRAL

CHIFFRES CLÉS 2022

558 000

décès

84,1 ans

âge moyen au décès

762 €

montant moyen des
pensions au moment du
décès

22 ans

durée moyenne de
service

4.1 La mortalité des retraités du régime général

4.1.1 Les décès des retraités du régime général par sexe et par type de droits

Au cours de l'année 2022, 557 808 retraités du régime général sont décédés et 7 décès sur 10 concernent un retraité qui percevait uniquement un droit direct

En 2022, le nombre de retraités décédés est de 557 808 et a augmenté de 1 %. Parmi les retraités décédés au cours de l'année 2022, 288 734 sont des femmes (52 %) et 269 074 des hommes (48 %). La proportion d'hommes parmi les retraités décédés en 2022 est supérieure à leur proportion parmi l'ensemble des retraités (soit 44 % fin 2022, cf. fiche 1.1.1.). Cela s'explique en partie par des effets différenciés de mortalité. En effet, le nombre de décès des hommes est resté en 2022 à son niveau de 2021, alors que celui des femmes a augmenté de 3 %.

La majorité des assurés décédés perçoivent uniquement un droit direct (68 %, dont les deux tiers sont des hommes). À l'inverse, les retraités bénéficiaires d'un droit dérivé servi seul, qui représentent 7 % du total des décès en 2022, sont à 93 % des femmes. La proportion des retraités ayant un droit dérivé servi seul est plus élevée parmi les décès de 2022 (7 %) que parmi les retraités en paiement fin 2022 (5 %). Les bénéficiaires d'un droit dérivé seul sont en effet en moyenne plus âgés que les retraités de droit direct (cf. fiche 1.1.3). Enfin, 25 % des décès concernent des retraités qui perçoivent à la fois un droit direct et un droit dérivé, dont 87 % sont des femmes.

Répartition des décès du régime général en 2022 par sexe et type de droits

	Hommes	Femmes	Ensemble	% du total
Droits directs servis seuls	247 799	130 165	377 964	68%
Droits dérivés servis seuls	2 547	35 829	38 376	7%
Droits directs accompagnés d'un droit dérivé	18 728	122 740	141 468	25%
Total	269 074	288 734	557 808	100%

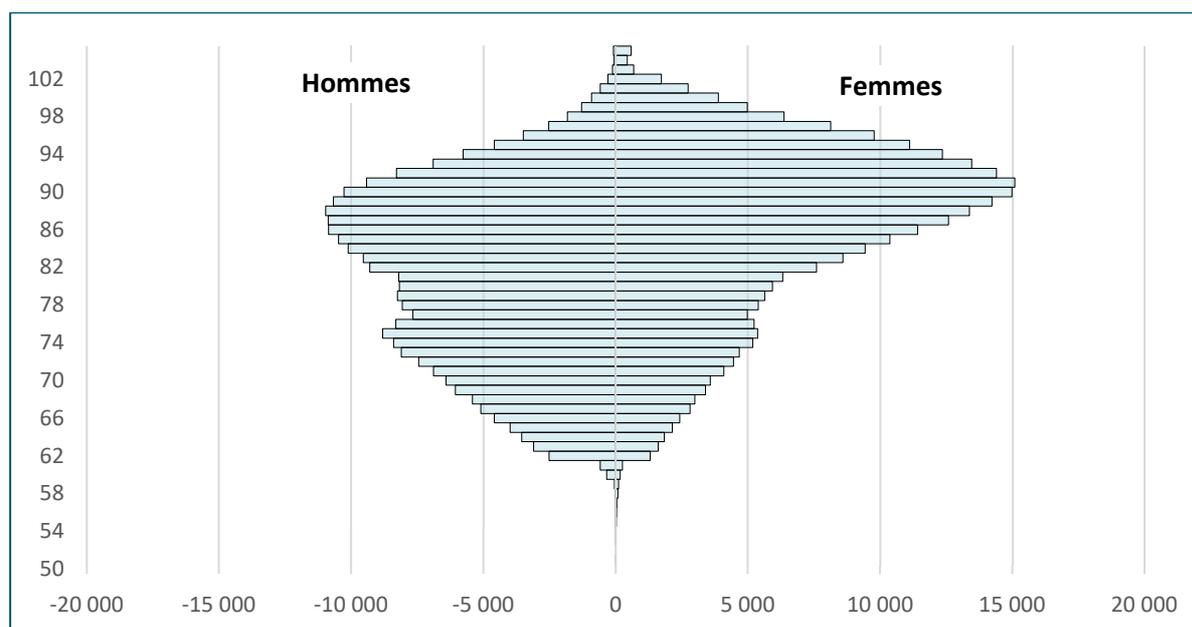
Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général décédés en 2022 (données arrêtées au 30 avril 2023).

Une augmentation des décès plus marquée chez les femmes

Pour chaque classe d'âge où une augmentation des décès est observée c'est parmi les femmes qu'elle est la plus importante : + 10 % pour les 74-76 ans et + 5 % pour les plus de 85 ans contre respectivement + 5 % et + 2 % pour les hommes. Pour l'ensemble de la population ces taux s'élèvent à + 7 % et + 4 %.

Pyramide des âges au décès en 2022



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général décédés en 2022 (données arrêtées au 30 avril 2023).

Note : Age en différence de millésime (les décès à 90 ans en 2022 sont ceux de la génération 1932).

L'accroissement des décès des plus âgés est le principal facteur de l'augmentation de l'ensemble des décès.

La hausse des décès observée parmi les plus de 85 ans est particulièrement élevée pour les plus de 90 ans et à plus forte raison pour les plus de 95 ans : + 7 % et + 11 %.

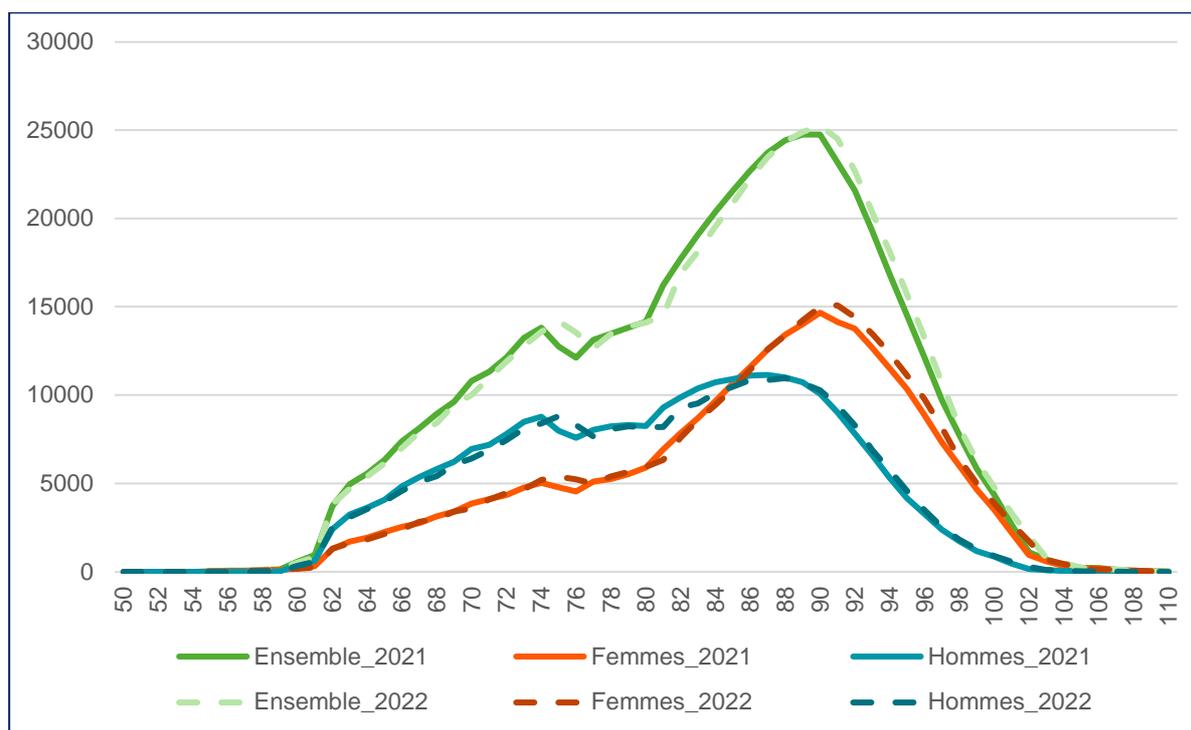
Cela s'explique, d'une part par le vieillissement de la population et également par un effet « moisson²⁰ ». Ce phénomène intervient à la suite d'une crise qui a eu pour conséquence une hausse des décès et réduit la mortalité pour la période suivante car les plus fragiles sont déjà décédés durant la crise. En 2021, période faisant suite à la crise sanitaire, l'effet « moisson » a certainement contribué à réduire la mortalité des plus âgés.

En 2022, le nombre annuel de décès rapportés à la population annuelle moyenne s'établit à 37 décès pour 1 000 retraités. En 2021, ce rapport s'élevait également à 37 décès pour 1 000 retraités. Les années²¹ précédant la pandémie, ce taux de mortalité se maintenait entre 34 et 35 décès pour 1 000 retraités, soit un niveau qui demeure plus faible qu'en 2021 et 2022.

²⁰ Blanpain N., "53 800 décès de plus qu'attendus en 2022 : une surmortalité plus élevée qu'en 2020 et 2021", Insee Première n°1951, juin 2023.

²¹ Les années antérieures à 2020 présentent les données relatives aux retraités du régime général hors outils de gestion de la sécurité sociale des indépendants : il y a donc rupture de série à partir de 2020. Toutefois cela a peu d'effet sur l'analyse puisque beaucoup de retraités ayant des droits liés à une carrière d'indépendant ont également des droits en tant que salariés.

Décès par sexe et âge selon l'année de décès



Source : SNSP et Asur.

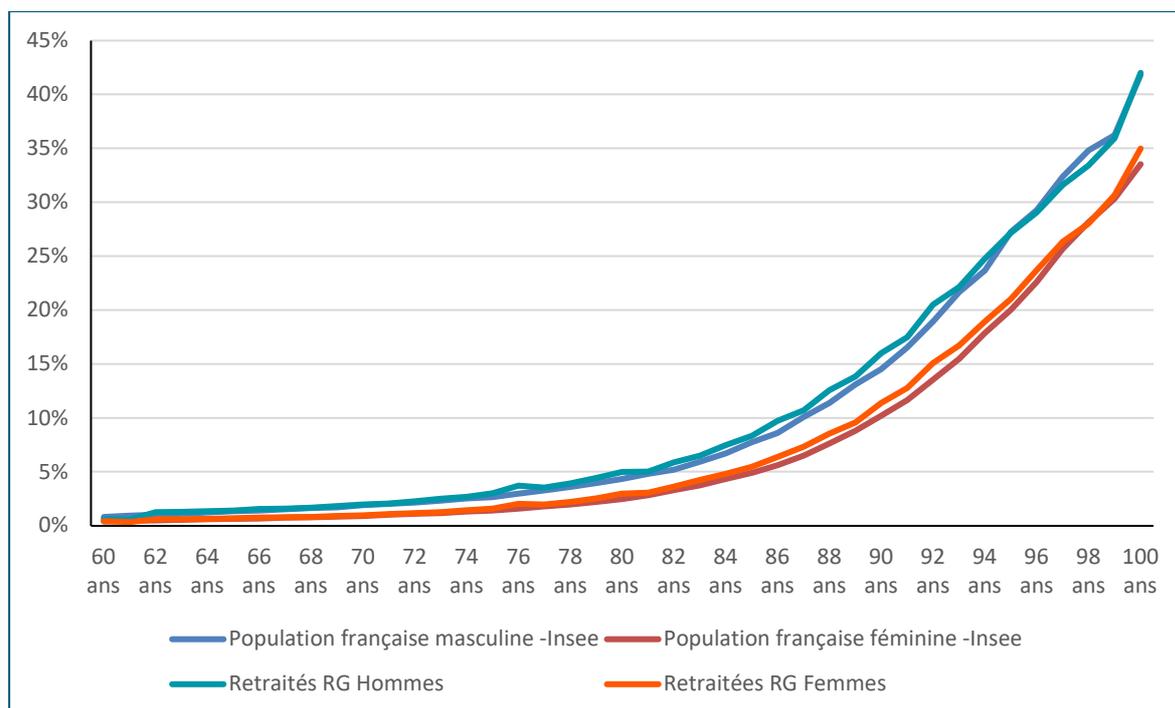
Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général décédés en 2022 (données arrêtées au 30 avril 2023).

Par rapport à l'année précédente, le nombre annuel de décès a sensiblement augmenté, particulièrement pour les femmes. Le vieillissement de la population, et l'arrivée aux âges à forte mortalité des générations baby-boom, est une cause structurelle de l'augmentation des décès.

Au-delà, l'analyse des quotients de mortalité, comparée aux quotients observés en population générale, montre une tendance similaire : les risques de mortalité à tout âge sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. A partir de 85 ans, à âge égal, les risques de mortalité sont un peu plus élevés pour les hommes et femmes du régime général qu'en population. Cela est dû à la composition de ces deux populations.

Les figures ci-après détaillent et comparent les quotients de mortalité en 2022, par sexe, pour la population de retraités du régime général (y compris les anciens travailleurs indépendants) puis pour la population française générale.

Quotients de mortalité en 2022



Source : Insee²² : Statistiques de l'état civil et estimations de population, Bilan démographique paru le 18/01/2022.

RG : SNSP et Asur, annulations.

Champ : retraités du régime général (y compris les anciens travailleurs indépendants) décédés 2022 et France (y c. Mayotte).

Lecture : En 2022 les hommes atteignant 95 ans dans l'année ont 27 % de risque de décéder.

²² Les indicateurs sont provisoires, résultats provisoires arrêtés à fin février 2022

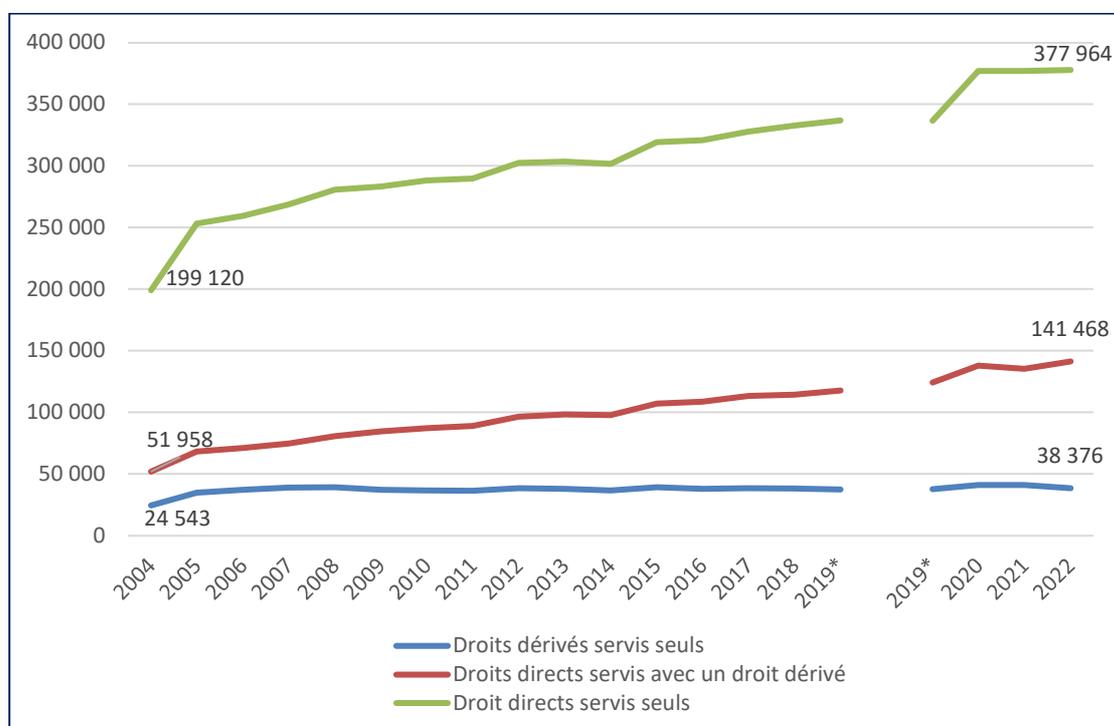
4.1.2 L'évolution du nombre de décès par année

Le nombre de décès par année au régime général a doublé entre 2004 et 2022

Entre 2004 et 2022, le nombre de décès annuel a augmenté de 102 %, passant de 276 000 à 557 808. Sur cette même période le nombre de retraités du régime général a augmenté de 40 %.

Le nombre de décès de droits dérivés servis seuls a augmenté de 56 % entre 2004 et 2022 passant de (24 543 à 38 376 décès annuels). Sur cette même période l'augmentation des décès de droits directs servis seuls a été de 90 % (passant de 199 120 à 377 964 décès annuels).

Évolution des décès par type de droit



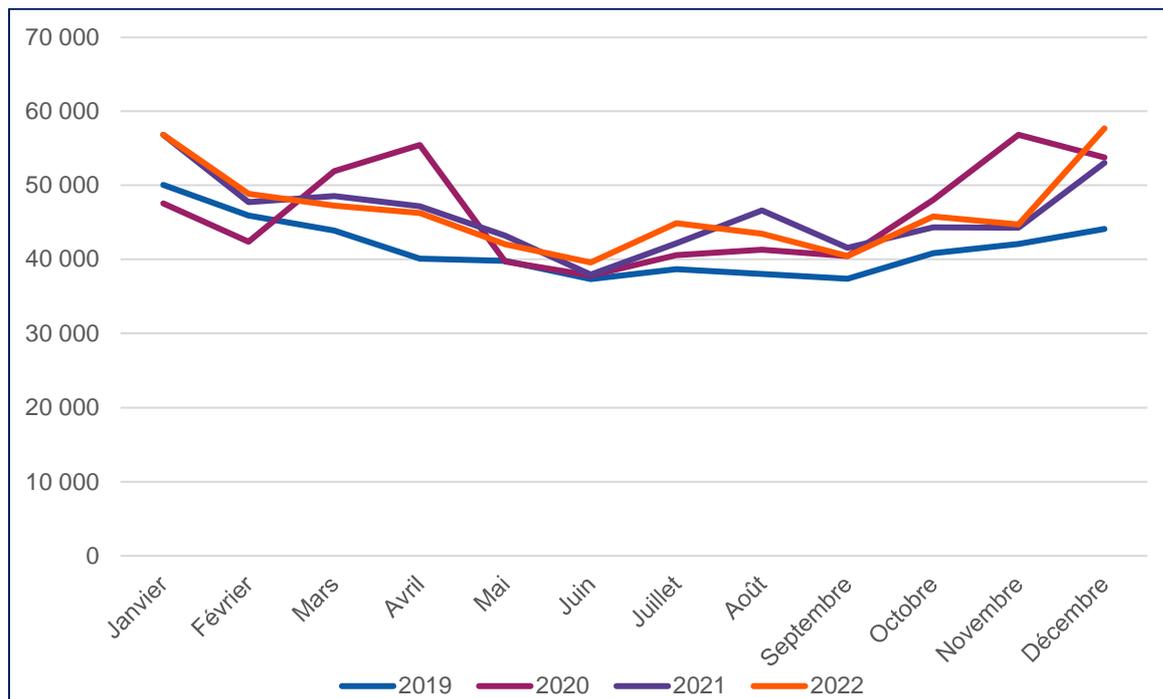
Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général (hors outils de gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants jusqu'à 2018), par année de décès (données 2022 arrêtées au 30 avril 2023).

* Rupture de série à la suite de l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général.

L'augmentation du nombre de décès depuis le début des années 2000, alimentée par la croissance du nombre de retraités, est accentuée par le vieillissement progressif de ces retraités. La première génération nombreuse du baby-boom atteint en effet 75 ans en 2021. Au-delà de cette tendance général, les variations du nombre de décès d'une année sur l'autre résultent en général d'un contexte de mortalité particulier (grippe, canicule...). La pandémie de Covid-19 explique notamment la forte hausse des décès entre 2019 et les années suivantes.

Profil infra-annuel des décès



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général par années de décès.

L'analyse de l'occurrence des décès révèle la saisonnalité et les événements particuliers survenus. La spécificité de l'année 2020 avec les deux pics de mortalité en avril et novembre-décembre liés à la crise sanitaire contraste avec 2019 qui montre un schéma classique de mortalité : les décès culminent aux mois les plus froids puis diminuent pour remonter à nouveau à l'entrée de l'automne. Bien qu'en 2021 et 2022 le nombre de décès survenus soit en baisse par rapport à l'année record de 2020, ils demeurent élevés par rapport à la période d'avant crise sanitaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

La mortalité en population générale en 2022

En 2022 la mortalité fut importante. D'une part, en raison de l'augmentation et du vieillissement de la population qui accroissent mécaniquement le nombre de décès. D'autre part, bien que moins importants qu'en 2020 ou 2021, les effets directs et indirects de l'épidémie de Covid-19 ont un impact sur le nombre de décès. Mais, ce sont surtout les "phénomènes inhabituels" recensés au cours de cette année qui ont fortement impacté le nombre de décès : deux épidémies de grippe (une première tardive en mars-avril, puis une seconde précoce en décembre) ainsi que des épisodes de forte chaleur durant l'été.

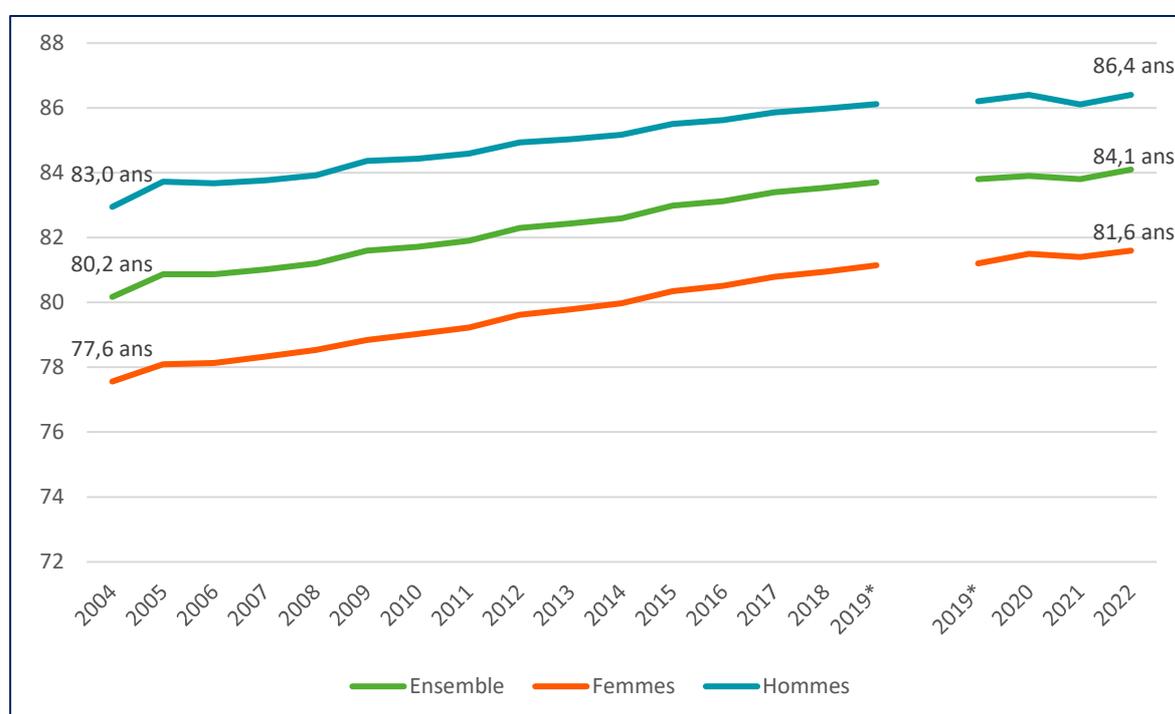
4.1 L'âge au décès et la durée de service

4.1.3 L'âge au décès

En 2022, l'âge moyen au décès était de 84,1 ans, 86,4 ans pour les femmes et 81,6 ans pour les hommes

Entre 2004 et 2022, l'âge au décès des retraités du régime général a augmenté de 3,9 ans, passant de 80,2 à 84,1 ans. Cette augmentation est légèrement plus faible pour les femmes, avec un âge au décès qui passe de 77,6 à 81,6 ans, soit +3,4 ans, que pour les hommes dont l'âge au décès est passé de 83,0 à 86,4 ans soit +4,0 ans.

Évolution de l'âge au décès



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général (hors outils de gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants jusqu'à 2018), par année de décès (données 2022 arrêtées au 30 avril 2023).

* Rupture de série à la suite de l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général.

4.1.4 La durée de service de la pension

En 2022, la durée moyenne de service de la pension des retraités du régime général était de 22 ans, 24 ans pour les femmes et 20 ans pour les hommes.

Les retraités du régime général décédés en 2022 percevaient un droit du régime général depuis 21,8 ans en moyenne. Cette durée de service est plus élevée pour les femmes (23,4 ans) que pour les hommes (20,1 ans), bien que ces derniers partent à la retraite plus tôt. En effet, leur âge au décès est inférieur de près de 5 ans à celui des femmes.

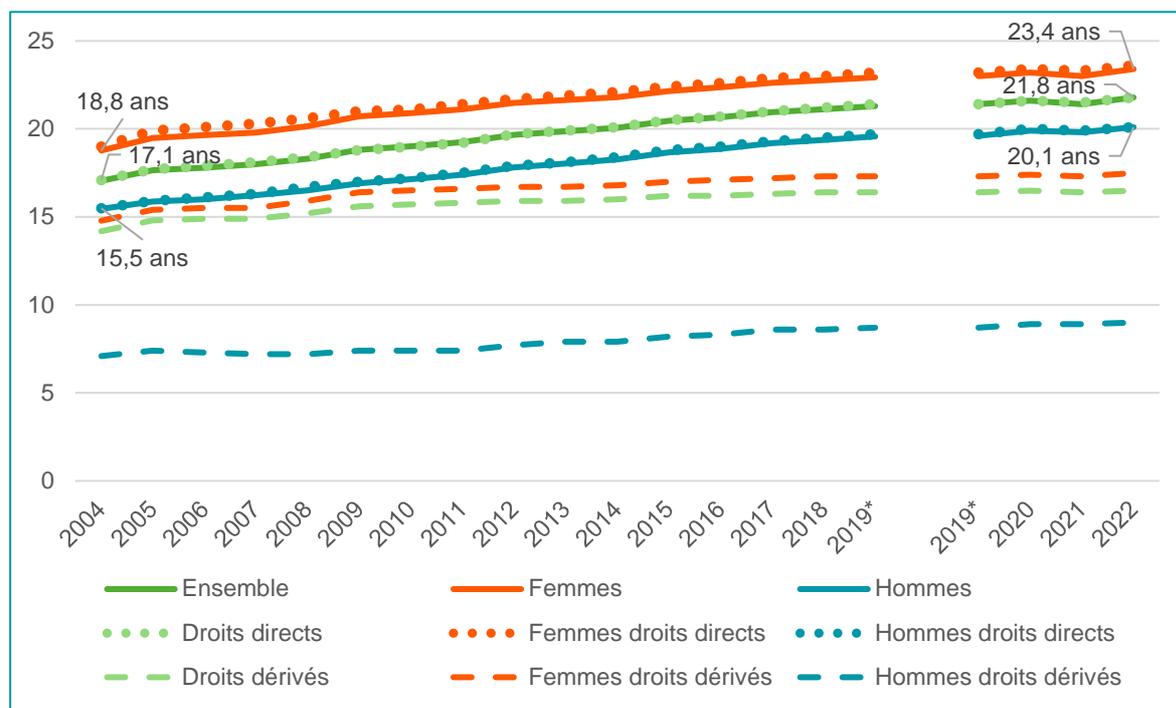
Les bénéficiaires d'un droit direct perçoivent leur droit en moyenne 5 ans de plus que les bénéficiaires d'un droit dérivé (21,8 ans contre 16,5 ans).

Entre 2004 et 2022, la durée de service moyenne de la pension a augmenté de 4,7 ans, passant de 17,1 à 21,8 ans. Pour les femmes cette durée est passée de 18,8 à 23,4 ans tandis que pour les hommes elle est passée de 15,5 à 20,1 ans.

La durée de service moyenne du droit direct est passée de 17,1 ans à 21,8 ans (soit une augmentation de 4,7 ans ou +27 %). Pour les hommes, cette durée de service est passée de 15,5 à 20,1 ans (+4,6 ans ou +30 %) et pour les femmes de 19,0 à 23,6 ans (+4,6 ans ou +24 % d'augmentation).

Concernant les droits dérivés, la durée moyenne de service de la pension est passée de 14,2 à 16,5 ans (soit une augmentation de 2,3 ans ou +16 %). Pour les hommes cette durée est passée de 7,1 à 9,0 ans (+1,9 ans ou +27 %) tandis que pour les femmes la durée moyenne est passée de 14,8 à 17,5 année (+2,7 ans ou +18 %).

Évolution de la durée de service de la pension par type de droit



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général (hors outils de gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants jusqu'à 2018), par année de décès (données 2022 arrêtées au 30 avril 2023).

* Rupture de série à la suite de l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général.

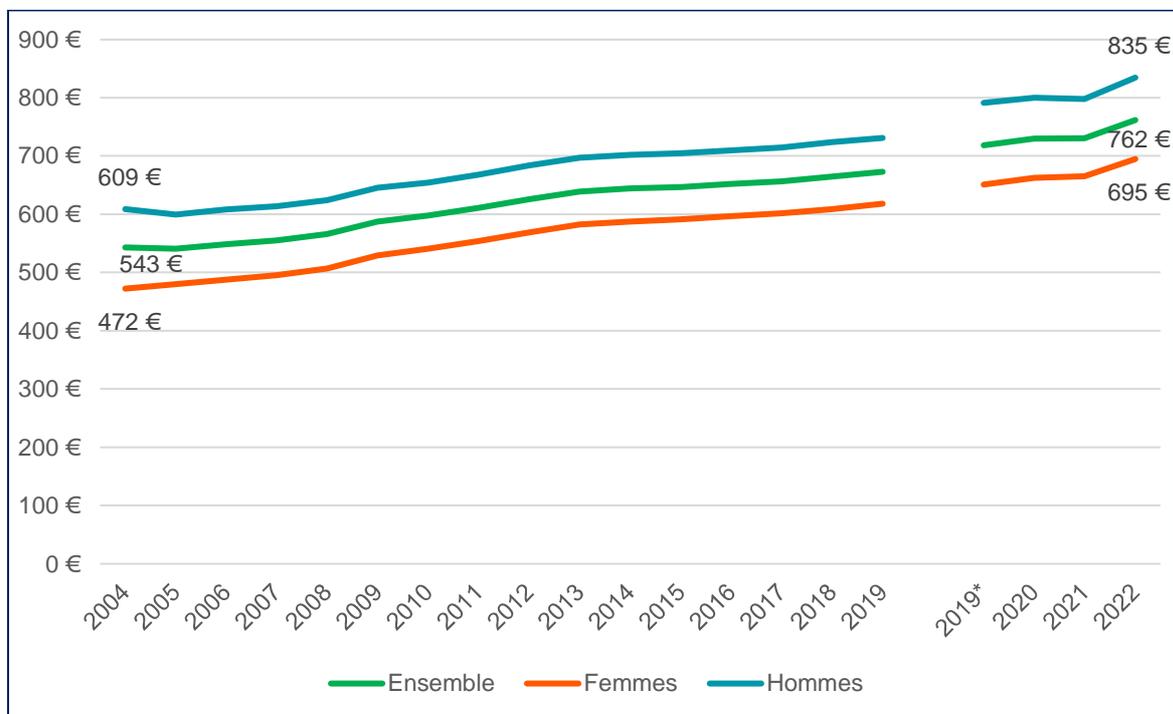
4.2 Les montants de pensions versées au moment du décès

En 2022, le montant moyen des pensions versées lors du décès des assurés était de 762 € par mois, 835 € pour les hommes et 695 € pour les femmes

En 2022, le montant global moyen de pension des retraités lors de leur décès est de 762 € par mois. Il est inférieur à celui des retraités en paiement fin 2022 (768 €).

Entre 2004 et 2022, le montant moyen de pension lors du décès a augmenté de 40 %, passant de 543 € à 762 €. Pour les femmes cette augmentation a été plus importante puisque le montant a augmenté de 47 % (passant de 472 € à 695 €). À l'inverse pour les hommes l'augmentation n'est que de 37 % (avec des montants passant de 609 € à 835 €).

Évolution des montants de pensions versées au moment du décès (euros courants)



Source : SNSP et Asur.

Champ : Retraités (de droit direct et/ou de droit dérivé) du régime général (hors outils de gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants jusqu'à 2018), par année de décès (données 2022 arrêtées au 30 avril 2023).

* Rupture de série à la suite de l'intégration du régime des travailleurs indépendants au régime général.